

AUTAN LE DIRE, journal de Juillet 2025
de la section CGT de la Dircofi Occitanie

AIDES PUBLIQUES AUX ENTREPRISES : LE CAPITALISME FRANÇAIS TOUJOURS AUTANT SOUS PERFUSION :

Dans le cadre d'une étude commandée par la CGT, des économistes du Clersé et du LEM ⁽¹⁾ ont chiffré le montant des aides publiques bénéficiant aux entreprises françaises. Une actualisation récente du rapport montre que la puissance publique continue de maintenir le système capitaliste français sous perfusion. Alors que le montant des aides publiques était de **11,6 milliards d'euros (3% du PIB) en 1979**, l'intervention de l'État dans l'économie au service du capital n'a cessé de croître, pour atteindre un montant de **203,2 milliards d'euros (7,2% du PIB) en 2023**.

La France dépense donc chaque année près de **200 milliards d'euros** dans des aides aux entreprises sans conditions ni contreparties, soit l'équivalent du **quart du budget de l'État**, ce qui en fait le principal poste de dépenses de l'État.

Ce montant représente également deux fois et demie le budget de l'Éducation nationale, cinq fois celui de la Transition écologique, huit fois celui de l'Enseignement supérieur et de la recherche ou encore onze fois celui de la Santé et des Solidarités !

Alors que le gouvernement, le patronat et les économistes libéraux appellent à la **réduction de la dépense publique et au désendettement de l'économie française, en d'autres termes à une casse toujours plus importante des services publics et de la protection sociale**, ce rapport montre au contraire que d'autres choix sont possibles et que des marges de manœuvre importantes existent pour financer les propositions portées par la CGT, à condition de ne plus verser ces aides aux entreprises sans contreparties et sans conditions.

Alors que dans le cadre du Budget 2026 le gouvernement a pour objectif des économies de 40 milliards d'euros, il y a certainement des pistes à explorer sur ces aides aux entreprises.

1 Il s'agit du Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques (Clersé) et du Lille Économie Management (LEM) rattachés à l'Université de Lille.

Une vague de suicides frappe la Direction des Finances Publiques, cible de lourdes suppressions d'emplois :

Depuis janvier 2025, treize agents se sont ôtés la vie et huit autres ont tenté de le faire. Les faits se sont déroulés sur le lieu de travail à quatre reprises.

Notre syndicat, comme les autres organisations syndicales, s'interroge sur le lien avec les suppressions de postes qui ont fait disparaître 25% des effectifs depuis 2008.

Olivier Villois, secrétaire général de la CGT Finances Publiques, a exprimé son inquiétude face à la série de suicides et tentatives de suicide survenues à la DGFIP en 2025. Il a souligné que **deux suicides et deux tentatives** ont eu lieu sur les lieux de travail, dans un contexte où **treize décès ont été recensés depuis janvier**.

Il a dénoncé une **spirale négative** et une **minimisation** des faits par l'administration, insistant sur l'impact des conditions de travail difficiles, des réorganisations et des suppressions d'emplois qui contribuent à cette crise.

Protection Sociale Complémentaire au ministère : un appel d'offre qui interroge !

NOUS NE VOULONS PAS D'UNE START-UP SPÉCULATIVE !

Pour rappel, la réforme de la protection sociale (l'accord en santé du 26 février 2022 et l'accord en prévoyance du 20 octobre 2023) oblige les employeurs publics à prendre en charge pour la santé 50 % des cotisations du panier de soins sous condition d'adhésion à des contrats collectifs obligatoires, en convergence avec ce qui existe dans le privé.

Un accord a été signé le 21 juin 2024 aux Finances puis une phase d'appel d'offre a été lancée en procédure « avec négociation ».

Deux lots ont donc été proposés :

- Le premier pour la **santé**, auquel 4 prestataires ont répondu, dont la MGEFI (mutuelle spécialiste de la Fonction publique) et **Alan (Assurance et start-up spéculative)**, qui a été retenu...
- Le deuxième pour la prévoyance auquel 2 prestataires ont répondu, la **GMF assurances**, qui a remporté cette offre et CNP Assurances (sous contrat avec la MGEFI).

ALAN, ce n'est pas un simple changement de prestataire. C'est un nouveau coup de boutoir contre la logique de solidarité, contre l'économie sociale et solidaire, contre la maîtrise publique de notre système de santé. C'est un choix idéologique, un choix politique, au service du capital et de la « start-up nation » voulue par Emmanuel Macron. C'est une stratégie délibérée dite du « cheval de Troie » pour faire rentrer l'assurantiel financiarisé dans la protection sociale des fonctionnaires.

EXIGEONS DU MINISTÈRE UNE TOTALE TRANSPARENCE !

EXIGEONS D'ALAN LA TRANSPARENCE QU'IL DEMANDE À SES CONCURRENTS !

PHRASE DU MOIS :

« La civilisation se mesurera aux mois de vacances que les travailleurs arracheront aux patrons »

Maurice TOESCA, journaliste et écrivain

